

Sommaire

1. INTRODUCTION	5
2. CONTEXTE JURIDIQUE.....	5
3. CONCEPT DE BASE : ACCIDENT DU TRAVAIL	5
3.1. Cas inclus	5
3.2. Cas exclus	6
4. CHAMP D'APPLICATION DE LA COLLECTE DE DONNÉES.....	6
4.1. Accident du travail mortel.....	6
4.2. Accidents du travail entraînant plus de trois jours d'arrêt de travail.....	6
4.3. Couverture de la population	7
5. VARIABLES	7
5.1. Les principales caractéristiques de l'accident, de la victime et de l'employeur (variables des « phase I et phase II »).....	9
5.1.1. Numéro de cas	9
5.1.2. Activité économique de l'employeur	9
5.1.3. Profession de la victime	9
5.1.4. Statut professionnel de la victime	10
5.1.5. Âge de la victime.....	10
5.1.6. Sexe de la victime	10
5.1.7. Nationalité de la victime.....	10
5.1.8. Localisation géographique de l'accident	11
5.1.9. Date de l'accident	11
5.1.10. Heure de l'accident	11
5.1.11. Taille de l'entreprise	11
5.1.12. Nature de la blessure.....	11
5.1.13. Localisation de la blessure	11
5.1.14. Jours perdus (gravité)	11
5.1.15. Pondération.....	12
5.2. Variables relatives aux causes et aux circonstances (variables de « phase III »).....	12
5.2.1. Poste de travail.....	12
5.2.2. Type de lieu	13
5.2.3. Type de travail	13
5.2.4. Activité physique spécifique.....	13
5.2.5. Déviation.....	13
5.2.6. Contact-modalité de la blessure.....	14
5.2.7. Les agents matériels	14
5.2.7.a. Agent matériel de l'activité physique spécifique.....	14
5.2.7.b. Agent matériel de la déviation.....	14
5.2.7.c. Agent matériel du contact – modalité de la blessure	14
5.2.7.d. Codification des agents matériels.....	14
5.2.8. Pondération des causes et circonstances	14

6. MÉTADONNÉES	15
7. INDICATEURS ET MÉTHODES DE STANDARDISATION DES DONNÉES.....	15
7.1. Population de référence.....	16
7.2. Taux d'incidence	16
7.3. Taux d'incidence standardisés	16
ANNEXE I : CLASSIFICATIONS	17
ANNEXE II : LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LES NOMENCLATURES SEAT	35